

BULLETIN

ÉDUCATION SEXUELLE

NO.3

Le droit au respect
de la vie privée

FOCUS ENFANTS / JEUNES

ÉDITORIAL

CONNAÎTRE SES DROITS POUR
DÉVELOPPER UNE SEXUALITÉ
AUTONOME ET RESPONSABLE



BULLETIN DE L'ALLIANCE POUR UNE ÉDUCATION SEXUELLE

Il est décliné en dix numéros pour permettre à chaque édition la présentation d'un > **droit sexuel**. Il propose une actualité sur les thèmes et activités dans le champ de l'éducation sexuelle en Suisse et au niveau international ainsi que des ressources pratiques et du matériel pour promouvoir l'éducation sexuelle holistique en Suisse.

ACTUALITÉS EN SUISSE

p. 3

-

CADRE DE RÉFÉRENCE & RESSOURCES **p. 4**

p. 5-7

LES DROITS SEXUELS

SÉRIE DU BULLETIN

IPPF, ARTICLE 4 : Le droit au respect de la vie privée

FOCUS ENFANTS ET JEUNES

L'ÉDUCATION SEXUELLE EN CHIFFRES

p. 8

UN ENTRETIEN AVEC DES JEUNES **p. 9**

Dilan Tyber, 18 ans
de Bâle (BS)

Philippe Annoni, 20 ans
de Fribourg (FR)

p. 10/11

LA PAROLE À QUELQUES MEMBRES DE L'ALLIANCE

sur leur engagement pour
l'éducation sexuelle

TERMINOLOGIE & FAQ's **p. 12**

TOUS LES
BULLETINS

EN UN
COUP D'ŒIL

p. 14

p. 13

Et que se passe-
t-il ailleurs ?

**Impressions du
monde entier**

CONNAÎTRE SES DROITS POUR DÉVELOPPER UNE SEXUALITÉ AUTONOME ET RESPONSABLE

Le respect de la vie privée, c'est aussi un droit des enfants et des jeunes. Afin de le garantir, une recherche constante d'équilibre entre protection et liberté est nécessaire. Arabel Mettler et Caroline Jacot-Descombes, *SANTÉ SEXUELLE Suisse*

Les > droits de l'enfant tout comme les droits sexuels sont des droits humains qu'il s'agit de respecter, également en ce qui concerne le développement de la vie privée des enfants et des jeunes. Pour grandir et s'épanouir librement, les enfants et les jeunes ont besoin de temps et d'espaces pour pouvoir faire leurs découvertes à leur rythme, sans pression ni exigence de performance.

Dans le cadre de l'éducation sexuelle familiale, l'un des rôles prépondérants des parents (et toute personne ayant une autorité parentale) consiste donc à les accompagner lors de leurs explorations dans un cadre sécurisé, tout en leur permettant de bénéficier d'espaces et de temps de liberté et d'une certaine vie privée. Pour ce faire, une recherche constante d'équilibre entre protection et liberté est nécessaire afin d'une part de ne pas limiter les opportunités d'apprentissage et d'expérimentation par des attitudes surprotectrices et, d'autre part, de rester vigilant aux situations où les mineurs ont besoin d'aide et de soutien. Une surprotection ne s'avère cependant pas positive pour leur développement. En revanche, en parlant à leurs enfants des droits et des devoirs et en leur fournissant des informations adaptées à leur âge, les parents peuvent jouer un rôle déterminant dans le développement de leur autonomie et de leur prise de responsabilités. Les enfants et les jeunes ont le droit d'exprimer leur opinion, d'être entendus, de faire leurs propres expériences et de décider avec qui ils souhaitent passer du temps. Les parents ne devraient pas intervenir dans leur intimité et leur sphère privée sauf en cas de danger réel ou potentiel (devoir de protection). Les enfants et les jeunes font des expériences au quotidien dans leur environnement social direct mais aussi seuls et de manière cachée, notamment sur Internet et les médias sociaux. Ces espaces sont des champs d'expérimentation riches mais qui comportent également des risques. Le téléchargement et le partage d'images, de musiques, de vidéos appartient à leur quotidien de même que la communication sur les médias sociaux. Interdire l'accès à ces moyens de communication n'est pas une solution

pour les préserver d'expériences désagréables ou dangereuses. Il convient plutôt de renforcer leur esprit critique en échangeant avec eux autour des enjeux, des contenus et des comportements à adopter sur ces plateformes, de sorte à ce qu'ils puissent développer des compétences « médiatiques ». Dans ce sens, l'éducation sexuelle apporte également une contribution, notamment en informant les enfants et les jeunes sur leurs droits et en renforçant leurs compétences à distinguer les espaces publics des privés.

En Suisse, les droits des enfants ne sont pas toujours garantis. En particulier les droits des enfants issus de familles économiquement ou socialement défavorisées en raison notamment de contextes migratoires, ainsi que les droits des enfants qui se distinguent de la norme, par exemple par un handicap ou une identité / orientation sexuelle minoritaire. Pour garantir l'égalité des chances, l'école reste le lieu privilégié pour offrir une éducation qui permette à l'ensemble des enfants et des jeunes de connaître leurs droits (notamment concernant leur vie privée) et développer une sexualité autonome et responsable. C'est le sujet de ce bulletin : comment respecter le droit à la vie privée des enfants et des jeunes (> droit sexuel n°4 de l'IPPF) ?

QUE SE PASSE T-IL D'AUTRE EN SUISSE ?

PROGRAMME : COLLOQUE NATIONAL
Droits sexuels en tant que base à l'éducation sexuelle en Suisse - 16 septembre 2016 -

> Lire la suite

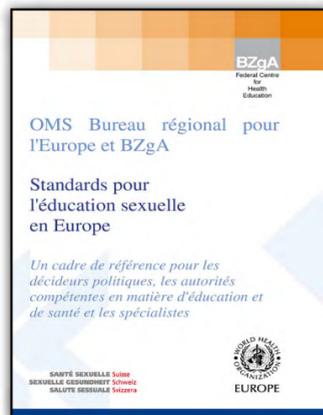
EN LIGNE : ACTES DE LA CONFÉRENCE
Conférence scientifique internationale du 13.03.15
L'éducation sexuelle auprès des jeunes enfants

> Lire la suite

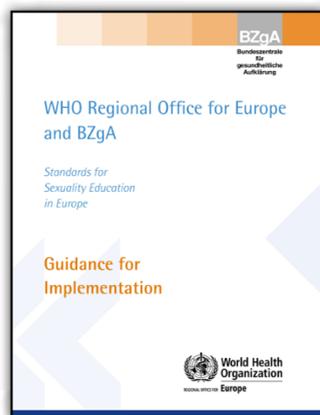
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE & RESSOURCES



Notre conception de l'éducation sexuelle holistique en Suisse se base sur les documents internationaux et nationaux suivants :



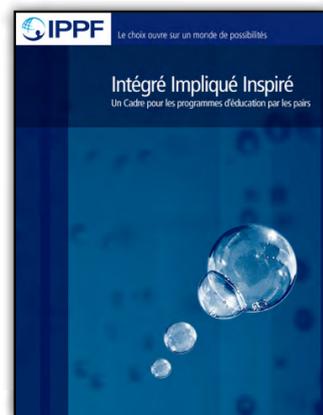
OMS - Standards pour l'éducation sexuelle en Europe / 2010 / 2013 (éd. française)



OMS - Guidance for Implementation Anglais / 2013



IPPF - Le droit de savoir de chacun - Know it own it / 2016



IPPF - Un Cadre pour les programmes d'éducation par les pairs / 2010



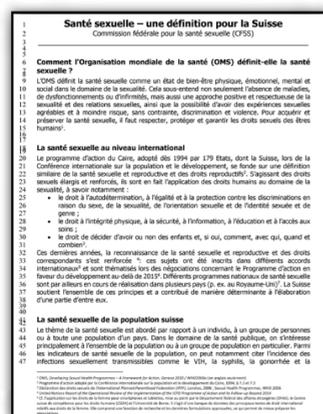
IPPF Déclaration - Droits sexuels / 2008



SANTÉ SEXUELLE Suisse Stratégie globale de promotion de la santé sexuelle / 2016



SANTÉ SEXUELLE Suisse - Cadre de référence pour une éducation sexuelle en Suisse romande / 2014



CFSS - Santé sexuelle - une définition pour la Suisse / 2015

SÉRIE DU BULLETIN SUR LES DROITS SEXUELS

COMMENT PASSER DE L'ÉDUCATION SEXUELLE AUX DROITS ?

L'éducation sexuelle est un droit mais est également le principal vecteur pour faire connaître l'ensemble des droits en matière de sexualité, indispensables à la santé sexuelle. Mais qui connaît ces droits ? A chaque édition du BULLETIN, un des > dix droits vous sera présenté.



BULLETIN NO.3

LE DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

> IPPF; ARTICLE 4 / DÉFINITION

« Toute personne a le droit de ne pas subir d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile, ses documents ou sa correspondance. Toute personne a le droit au respect de sa vie privée, ce qui est essentiel à l'exercice de son autonomie sexuelle. »

LE DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

L'ÉDUCATION SEXUELLE ET LE DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE : Le respect de la vie privée ne va pas de soi dans une société où les frontières entre espaces intimes et publics s'entremêlent, autant dans les sphères professionnelles (par ex. avec le télétravail) que familiales (par ex. avec la publication sur les médias sociaux d'histoires privées). Dans ce contexte, il est d'autant plus important que la protection et la délimitation de la vie privée soit un thème d'éducation générale, et en particulier en ce qui concerne la sexualité. L'éducation sexuelle, en travaillant sur les limites entre les sphères intimes et publiques, apporte une contribution déterminante aux enfants et aux jeunes. Ces derniers apprennent que la vie privée est une condition nécessaire au développement de l'autonomie sexuelle qui se réalise par une prise de décision sur sa sexualité, ses comportements et son intimité, sans ingérence arbitraire d'autrui et que chaque individu a droit au respect de sa vie privée. Ils apprennent également qu'il est autant nécessaire de respecter sa propre vie privée que celle des autres.

CE DROIT EN SUISSE, ET EN PARTICULIER POUR LES JEUNES: L'éducation sexuelle permet en particulier d'informer les jeunes sur leurs droits et leurs devoirs en matière de vie privée. La législation suisse garantit notamment aux jeunes les droits suivants en matière de vie privée :

> Les jeunes qui sont capables de discernement (c'est-à-dire ceux qui sont capables de comprendre les conséquences de leurs décisions) peuvent consulter un service médical et avoir accès à un conseil psycho-social, notamment en santé sexuelle sans devoir en informer leurs parents. Ils ont droit à la confidentialité concernant leur dossier. Si des tests sont effectués en matière d'IST (y.c. VIH) ou de grossesse, les résultats peuvent rester confidentiels si la personne mineure le souhaite (y.c. à l'égard de ses parents).

> Les femmes mineures (même avant 16 ans) peuvent prendre le moyen de contraception de leur choix et, si nécessaire, avoir accès librement à une contraception d'urgence. Elles peuvent aussi décider elles-mêmes de garder une grossesse ou d'y

renoncer, mais ont l'obligation (jusqu'à 16 ans) de consulter un service spécialisé avant de prendre leur décision.

> En ce qui concerne les relations sexuelles, les jeunes ont le droit de décider librement du choix de leur partenaire (dans les limites du cadre légal). En aucun cas, leurs parents ou proches ne peuvent les obliger à nouer une relation ou à se marier sans leur consentement.

Pour prévenir ces risques, des programmes et projets nationaux ont été mis sur pied tels que :

> [le programme fédéral contre le mariage forcé](#)
> [le programme national jeunes et médias](#)
> [le groupe de travail national contre les mutilations génitales féminines](#)

LA LÉGISLATION PROTÈGE LES JEUNES !

L'éducation sexuelle leur permet de prendre conscience de leurs droits souvent encore trop peu connus dans notre société et ainsi de pouvoir développer leur vie privée avec une plus grande autonomie.

TÉLÉCHARGEMENTS

BROCHURES POUR JEUNES :

> [Hé les Miss! \(à partir de 12 ans\)](#)
> [Hé les gars! \(à partir de 12 ans\)](#)
> [Safer Sex ... c'est sûr! \(à partir de 12 ans\)](#)
> [Crac-crac boum-boum, Ta sexualité, tes droits.](#)
> [Coming-out en plein dedans \(de 12 à 18 ans\)](#)

> [IPPF : Exprime-toi ! Déclaration des droits sexuels - guide des jeunes](#)

> [UNESCO: Review 2015, Sexuality Education](#)

P A R T I C I P E R

Comment participer à la mise en oeuvre et à la promotion de ce droit en matière de sexualité dans le cadre d'une organisation et de ses activités ?

- 1 Diffuser les [> les Standards pour une éducation sexuelle en Europe de l'OMS](#) auprès des organisations de parents.
- 2 Faire connaître dans vos réseaux incluant des jeunes les services d'information comme [> ciao.ch](#) ainsi que [> les organisations en santé sexuelle](#) qui offrent des conseils destinés aux jeunes.
- 3 Diffuser et faire connaître [> les brochures d'information pour les jeunes](#) en les commandant ou en plaçant un lien sur votre site.
- 4 Sensibiliser les personnes travaillant avec les jeunes à l'éducation sexuelle explicite avec les [> formations continues module CEFOC](#).
- 5 Organiser des cours de sensibilisation sur l'éducation sexuelle pour les jeunes avec [> les services d'éducation sexuelle et de santé sexuelle](#) ou [> ARTANES](#).
- 6 Partager avec son réseau professionnel [> le BULLETIN](#). Rappeler les trois arguments principaux de [> la prise de position](#) présentés ci-dessous :

3 ARGUMENTS POUR L'ÉDUCATION SEXUELLE

L'ÉDUCATION SEXUELLE EST UN DROIT DE L'ENFANT

En Suisse, l'école est le lieu privilégié pour garantir un accès large à ce droit selon une approche positive et basée sur les droits humains.

L'ÉDUCATION SEXUELLE EST UNE MESURE DE SANTÉ PUBLIQUE

Soutenue par la Confédération et les cantons dans le but de prévenir les violences sexuelles (le plus souvent commises dans un cadre familial), les grossesses non voulues, les IST (y.c. le VIH) et l'homophobie.

L'ÉDUCATION SEXUELLE APPARTIENT À L'ÉDUCATION CITOYENNE DE L'ENFANT

Elle lui apprend les règles de la société en ce qui concerne la sexualité et renforce son esprit critique par rapport aux normes véhiculées par les médias.

C H I F F R E S & F A I T S

Dans chaque édition, nous vous offrons un bref regard chiffré sur la mise en œuvre du droit à l'éducation sexuelle en Suisse ! Dans ce numéro, un coup d'oeil plus précis sur le comportement des jeunes en matière de sexualité :



Sources : 25% Rapport d'activités de pro juventute de 2015 / 41% rapport d'activités Ciao.ch de 2015, âge médian : 16 ans / 0.34% Office fédéral des statistiques, interruptions de grossesse 2015 / 90% OFSP, 2010, PNVI 2011-2017, p. 53 / 24%/15% Enquête suisse sur la santé, 2012

QU'EN PENSENT LES JEUNES ?

UN ENTRETIEN AVEC ...

Dilan Tyber
18 ans, Bâle

Intervenante pair
www.inteam-basel.ch



En tant que jeune, dans quelle mesure es-tu confrontée au thème de la sexualité dans ton quotidien ? Au quotidien je suis confrontée de plein de façons au thème de la sexualité. D'abord lorsque j'ouvre Facebook ou Instagram, en parlant à mes amis, avec de la publicité, des journaux, en fait un peu partout, car ce thème n'est plus un tabou et est de plus en plus discuté ouvertement.

Comment était l'éducation sexuelle dans ton école et comment l'as-tu vécue ? L'éducation sexuelle a eu lieu en fait seulement lors du cours de biologie et à l'époque notre maître de classe nous avait envoyé l'équipe d'InTeam à Bâle pour l'éducation sexuelle par les pairs (ce que je recommanderais à d'autres enseignant.e.s).

A ton avis, quels sont les défis que tu rencontres au sujet de l'éducation sexuelle par les pairs à l'école ? A mon avis il y a de nombreux enjeux, par ex. : l'âge des jeunes respectivement des enfants; soit ils sont trop jeunes pour saisir certaines choses et les prendre au sérieux, soit ils sont d'avis qu'ils savent tout sur la sexualité. Mais ça peut être un problème que des élèves ne se sentent pas bien pour en parler en classe. Car tout le monde n'est pas amis dans une classe, ce qui peut conduire à des inhibitions.

Pourrait-on améliorer l'éducation sexuelle à l'école ? Oui je trouve qu'on devrait beaucoup plus en parler, les élèves devraient être mieux informés sur les maladies qu'on peut attraper, sur d'autres problèmes mais aussi sur les bons côtés de la sexualité. A l'école on parle davantage de la reproduction humaine, alors qu'on devrait en dire beaucoup plus sur l'orientation sexuelle et ce qui est normal dans les actes sexuels de même que par ex. la masturbation.

Philippe Annoni
20 ans, Fribourg

Invervenant pair, civiliste
www.tremplin.ch



En tant que jeune, dans quelle mesure es-tu confronté au thème de la sexualité dans ton quotidien ? Au moins 5 fois par semaine, soit dans des discussions entre amis, soit directement avec ma copine.

Comment était l'éducation sexuelle dans ton école et comment l'as-tu vécue ? Je ne l'ai reçue qu'une fois et c'était au CO et elle était bien, les informations complètes, mais elle me semblait un peu éloignée de la réalité que je vivais. Cependant j'avais été très bien informé sur les risques des différentes pratiques. Ps : J'ai fait mon CO à Genève.

A ton avis, quels sont les défis que tu rencontres au sujet de l'éducation sexuelle par les pairs à l'école ? Je pense que l'éducation par les pairs devrait réellement être privilégiée ! je suis moi-même pair et cela me donne une forme autoritaire devant des gens légèrement moins jeunes, mais je sais comment leur transmettre une information le plus clairement possible, et comment faire pour que cela les marque le plus, car il y a 2-5 ans j'étais à leur place et je connais leur langage. En tout cas j'essaie de le faire au mieux.

Pourrait-on améliorer l'éducation sexuelle à l'école ? Je pense qu'être au plus près de la réalité des jeunes est important, quitte à aller parfois trop loin. Cela permet ainsi d'avoir un réel impact. En 3ième année du CO j'aurais voulu qu'on me parle du porno, des images que je voyais, des filles parfaites dans les magazines ou que les filles ne prenaient pas forcément de plaisir à faire des fellations. A l'époque ma seule « éducation sexuelle » était liée aux médias, qui sont extrêmement loin de la réalité, et l'éducation sexuelle que j'ai reçue ne m'a pas du tout aidé dans mon combat pour démentir toutes les images que j'emmagasinais.

LA PAROLE AUX MEMBRES DE L'ALLIANCE

Le point de vue des membres de l'Alliance est exprimé pour mettre en évidence la diversité des champs d'action et domaines concernés par l'éducation sexuelle et pour souligner les enjeux liés au droit traité dans le BULLETIN en question.

Protection de l'enfance Suisse > [Site web](#) / > [Interview \(en allemand\)](#)

« Les jeunes sont préparés à leur future vie d'adulte par leurs parents et à l'école. Il n'y a aucune raison qui expliquerait pourquoi les informations autour de la sexualité - le plaisir, la fertilité, les relations et l'identité - ne sont pas considérées comme les autres domaines de l'éducation. Les enfants ont le droit d'être informés à propos de la sexualité humaine sous tous ses aspects sur la base de connaissances actuelles, exhaustives et adaptées à leur âge. »

Pro Juventute > [Site web](#) / > [Interview \(en allemand\)](#)

« Aujourd'hui l'éducation sexuelle exige une participation des parents et de l'école. Avec l'accès à Internet et aux smartphones, les enfants et les jeunes sont de plus en plus souvent confrontés à des contenus sexuels et ce de plus en plus tôt dans leur parcours de vie. Ce faisant ils tombent facilement sur la mauvaise adresse: ils débarquent dans des dark rooms, cliquent sur les pop-ups qui conduisent à de la pornographie dure ou reçoivent des images d'ordre sexuel. Il leur manque les outils/compétences nécessaires pour ne pas rester seuls avec leurs questions et incertitudes liées à la sexualité. »

Association Lilli > [Site web](#) / > [Interview \(en allemand\)](#)

« En Suisse il existe des expert.e.s et des institutions pour tous les aspects qui concernent la sexualité. Pour pouvoir accéder à ce savoir, nous devons faciliter son accès aux jeunes. Le mieux est de mettre en réseau les expert.e.s pour utiliser toutes les synergies possibles et mieux intégrer les différents canaux de communication. La popularité de lilli.ch permet, avec une moyenne de 10'000 visites quotidiennes, d'intégrer et de faire connaître les offres importantes en lien avec la sexualité. »

Association romande CIAO > [Site web](#) / > [Interview](#)

« L'éducation sexuelle est un droit humain qui participe du respect et de la protection des individus. Dans ce domaine le non-respect des différences et choix des individus a encore des conséquences tragiques, on pensera aux multiples suicides de jeunes qui ne sont pas ou mal reconnus dans leur identité sexuelle, choix de vie, etc. Pour la Suisse, on observe sur Ciao.ch des questionnements et des doutes de la part des jeunes qui même dans une société évoluée et riche comme la Suisse nous renvoient que le droit à la différence ne va pas de soi. »

Conseil suisse des activités de jeunesse CSAJ > [Site web](#) / > [Interview](#)

« Les organisations de jeunesse ne peuvent pas s'occuper seules du thème de l'éducation sexuelle; l'éducation sexuelle est une mission qui relève de l'ensemble de la société et son accès doit être rendu possible à tous les enfants et les jeunes. Pour pouvoir le garantir, l'éducation sexuelle doit être ancrée dans un système d'éducation formel. »

CES ORGANISATIONS DISENT OUI !

... à l'Alliance pour une Education sexuelle et s'engagent à défendre publiquement l'éducation sexuelle holistique et le droit à l'éducation sexuelle en Suisse sur la base du document « Les standards pour une éducation sexuelle en Europe » (OMS, BZgA, 2010).

[2ème observatoire](#) / [Achtung Liebe Schweiz](#) / [adebar](#) / [ADJAES](#) / [Aide Suisse contre le Sida](#) / [airAmour](#) / [Apese](#) / [Association des parents d'élèves Vaud APE](#) / [Association romande CIAO](#) / [ARTANES](#) / [ARTCOSS](#) / [Association Sexualité et Handicap Pluriels SEHP](#) / [Avenir Social Suisse](#) / [Beratungsstelle Familienplanung Aargau](#) / [Beratungsstelle Familienplanung St. Gallen](#) / [Centri pianificazione familiare EOC](#) / [Dachverband der schweizer Männer- und Väterorganisationen](#) / [Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz](#) / [Éducation Familiale Fribourg](#) / [eff-zett](#) / [elbe](#) / [Fachgruppe Schulsozialarbeit Avenir Social Espace Mittelland](#) / [Fachstelle zur Prävention sexueller Ausbeutung](#) / [faseg](#) / [Fédération des Associations de Parents d'Elèves de la Suisse Romande et du Tessin \(FAPERT\)](#) / [Fédération suisse des sages-femmes](#) / [fels](#) / [Femmes-Tische](#) / [Fondation officielle de la Jeunesse](#) / [Fondation Profa](#) / [Fondazione ASPI](#) / [gesundheit schwyz](#) / [GIS](#) / [Institut für Sexualpädagogik und Sexualtherapie Uster](#) / [Kantonale Fachstelle sexuelle Gesundheit BL](#) / [Kinderärzte Schweiz](#), [Association professionnelle de la pédiatrie ambulatoire](#) / [Les Klamydia's](#) / [liebesexundsoweiter](#) / [Mannebüro Züri](#) / [MFM-Projekt](#) / [Migration & Menschenrechte](#) / [Milchbüechli](#) / [PINK CROSS](#) / [Pro Familia Suisse](#) / [Pro Juventute](#) / [Protection de l'enfance Suisse](#) / [Reliances](#) / [S&X Fachstelle für Sexualpädagogik](#) / [Santé bernoise](#) / [Schulsozialarbeitsverband ssav](#) / [Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände](#) / [Schweizerischer Fachverband Mütter- und Väterberatung](#) / [Schweizerischer Verband der Mütterberaterinnen](#) / [Schweizerisches Institut für Themenzentriertes Theater](#) / [SIPE](#) / [Swiss Society of Paediatrics](#) / [Syndicat des Enseignants Romands](#) / [Taskforce](#) / [TERRE DES FEMMES Schweiz](#) / [Verein Lilli](#) / [VoGay](#) **NOUVEAUX MEMBRES** : [infoklick.ch](#) / [Familienplanung, Frauenklinik Inselspital](#) / [Schule und Elternhaus Schweiz](#) / [Stiftung gegen Gewalt an Frauen und Kindern](#)



TERMINOLOGIE & FAQ's

PARTIE 3/10 - Une base de compréhension commune est importante. C'est pourquoi nous vous proposons dans chaque numéro des explications de concepts-clés et des réponses aux questions souvent posées (FAQ).

ÉDUCATION PAR LES PAIRS

Ce concept trouve plusieurs dénominations en français dont l'éducation par ou pour les pairs, la prévention par les pairs ou encore l'approche par les pairs. Il se définit par plusieurs caractéristiques : **1.** une pédagogie qui met en relation des individus d'un groupe social similaire, sans rapport hiérarchique / **2.** une méthodologie qui vise à changer le comportement d'autrui / **3.** une approche d'intervention basée sur la participation active du groupe cible / **4.** une intervention employée dans des cadres formels (ex. école) et informels (ex. travail de rue) (Source: SANTÉ SEXUELLE Suisse, non-publié, 2016)

INTIMITÉ ET VIE PRIVÉE

L'intimité est ce qu'on ne montre à personne ou seulement à certaines personnes dites intimes. Elle se définit par les éléments concernant les relations familiales, affectives et sexuelle, les préférences sexuelles d'une personne ou encore ce qui caractérise sa vie intérieure (par ex. un journal intime, un lieu intime, etc.). La vie privée est un concept plus large qui comprend selon la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (art. 12) la protection du domicile, le secret professionnel et médical, la protection de l'image et de l'intimité (source: définition adaptée de S. Tisseron, L'Intimité surexposée, Paris, Flammarion, 2002).

QUELS SONT LES EFFETS POSITIFS DE L'ÉDUCATION SEXUELLE SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES ?

L'éducation sexuelle accompagne le développement des enfants et des adolescent·e·s. Ils apprennent à aborder la sexualité sous un angle positif, à prendre conscience de leurs besoins, de leurs limites, de leurs droits, de leurs devoirs mais aussi à mieux connaître leur corps, à pouvoir le nommer, le percevoir de manière consciente, le protéger et, en cas de besoin, à le défendre. Cela leur permet de développer une attitude

positive face à leur corps, de gagner de la confiance en eux-mêmes et d'acquérir les facultés nécessaires et appropriées pour communiquer. Savoir parler de ses sentiments, agir de manière réfléchie en fonction de ses propres limites et de celles des autres, c'est dans cet esprit que l'éducation sexuelle n'est pas seulement une école de la vie, mais aussi un socle de la prévention des abus sexuels, des grossesses non voulues et des infections sexuellement transmissibles. À l'aide de l'éducation sexuelle, les enfants et les jeunes apprennent à se respecter et à respecter les autres ainsi qu'à développer des compétences psycho-sociales en lien avec les relations et la sexualité (ex. savoir gérer ses émotions, avoir conscience de soi, développer un esprit critique, etc.). > [Lire toutes les FAQ's](#)

EST-CE QUE L'ÉDUCATION SEXUELLE INCITE LES ENFANTS ET LES JEUNES À COMMENCER PLUS TÔT LEUR SEXUALITÉ ?

L'affirmation selon laquelle l'éducation sexuelle induirait une sexualité plus précoce et plus active est infondée et peut être réfutée par de nombreuses études (Kirby et al. 2005). Plusieurs sondages en Suisse (OFSP 2014) ont confirmé que la plupart des jeunes connaissent leur premier rapport sexuel vers 17 ans et cet âge est inchangé depuis longtemps. En leur parlant de manière franche et explicite de sexualité, les enfants se font leurs propres idées. Les valeurs sociales et les normes sont montrées du doigt et remises en question. Ces questionnements aident à se forger une opinion et à prendre conscience de sa propre valeur. C'est en acquérant des compétences que l'enfant saura mieux se défendre et protéger son intégrité en cas d'abus (sexuels). Une éducation sexuelle « précoce » permet de corriger les informations erronées diffusées par les médias et de favoriser la capacité à prendre des décisions. Ainsi, un·e jeune adulte sera mieux préparé·e à se protéger d'un comportement qui présente un danger. > [Lire toutes les FAQ's](#)

SANTÉ SEXUELLE Suisse a choisi de parler d'éducation sexuelle holistique en référence aux standards européens. Contrairement aux régions alémaniques où l'on emploie différents mots, le terme « éducation sexuelle » s'est imposé en Romandie et est utilisé tant par le réseau professionnel que l'école (notamment dans le plan d'études romand). Pour nommer une éducation sexuelle basée sur les droits et une approche positive, on utilise « l'éducation sexuelle intégrée ou holistique ». L'IPPF a choisi la notion "d'intégrée" en 2006 et l'OMS Europe a repris cette notion en la qualifiant d'holistique dans le document de référence français que sont les standards de l'éducation sexuelle en Europe (2010).

ET AILLEURS DANS LE MONDE ?

Regards et prises de position sur le droit à l'éducation sexuelle chez les enfants et les jeunes. Propos informatifs et ludiques.

- ▶ [International : Sexual Rights – Can you imagine a world without Sexual Rights? -Que serait un monde sans droits sexuels ? \(en anglais\)](#)
- ▶ [Suisse : NZZ Campus - Generation Porno? Von wegen! - Génération porno, vraiment ?!? \(en allemand\).](#)
- ▶ [Suède : Snoppen och snippan - un exemple d'éducation sexuelle pour les jeunes enfants \(version anglaise\).](#)
- ▶ [USA : Laci Green - Sex Ed for the internet – un exemple d'éducation par les pairs online aux Etats-Unis \(en anglais\).](#)
- ▶ [France : Fantastic Capote et Wonder Capote – comment nos voisins rendent populaire le préservatif ?](#)
- ▶ [Suisse : Fritz+Fränzi - Sexualkunde in der Schule zu Zeiten von Internet pornos - L'éducation sexuelle à l'école à l'époque du porno sur Internet \(en allemand\).](#)
- ▶ [Norvège : #DearDaddy - Une fille parle à son père \(en anglais\).](#)
- ▶ [USA : Teach Your Children Well - Teen Blog - Une adolescente de l'Etat de Virginie \(USA\) écrit un blog sur l'éducation sexuelle \(en anglais\).](#)
- ▶ [Grande-Bretagne : Is porn to blame for young women being coerced into having anal sex? - Est-ce que la pornographie est responsable de tous les maux? \(en anglais\).](#)

PROCHAINS BULLETINS & DATES À RETENIR

Le BULLETIN électronique de l'Alliance pour une éducation sexuelle est destiné à l'ensemble des acteurs pouvant jouer un rôle dans la promotion de *> l'éducation sexuelle en Suisse* ou intéressés. Il sera décliné en dix numéros qui sortiront environ tous les trois mois. Chaque édition permettra la présentation d'un *> droit sexuel*.

NO.1 Le droit à l'éducation et à l'information FOCUS ÉCOLE	NO.2 Le droit à la vie, liberté, sécurité de la personne et intégrité corporelle FOCUS PARENTS	NO.3 Le droit au respect de la vie privée FOCUS ENFANTS ET JEUNES	NO.4 Le droit à l'égalité et à la non-discrimination FOCUS HANDICAPS	NO.5 Le droit à l'autonomie et à la reconnaissance devant la loi FOCUS LGBTIQ
NO.6 Le droit à la liberté d'opinion et d'expression FOCUS POLITIQUE ET PARTENAIRES	NO.7 Le droit de choisir librement FOCUS SPÉCIALISTES	NO.8 Le droit à la santé et au progrès de la science FOCUS SANTÉ	NO.9 Le droit à la participation FOCUS ENSEIGNANT.E.S	NO.10 La responsabilité et le droit de réparation FOCUS LOI

PROCHAINEMENT PUBLICATION AUTOMNE 2016

L'éducation par les pairs auprès des jeunes, dans le domaine de la santé sexuelle et des droits. Cadre de référence, recommandations et pratiques en Suisse. Editions SANTÉ SEXUELLE Suisse.

**ÉDITION
BULLETIN NO.4**
Le droit à l'égalité.
FOCUS HANDICAPS
-
**OCTOBRE
2016**

BULLETIN ÉDUCATION SEXUELLE NO.3 / JUIN 2016

PUBLICATION / COPYRIGHT :

Secrétariat Alliance pour une Éducation sexuelle en Suisse
C/O SANTÉ SEXUELLE Suisse / Rue St.-Pierre 2 / CP 1229 / CH-1001 Lausanne
info@alliance-educationsexuelle.ch / www.alliance-educationsexuelle.ch

RÉDACTION / TEXTES : Caroline Jacot-Descombes, Arabel Mettler, Elise Lichtenstern **RELECTURE :** Barbara Berger, Gilberte Voide Crettenand, Erika Glassey, Christine Guckert **CONCEPT / MISE EN PAGE :** Elise Lichtenstern **REMERCIEMENTS :** Dilan Tyber, Philippe Annoni, Marianne Kauer (Kinderschutz Schweiz), Annette Bischof-Campbell (Lilli), Raphaël Trémeaud (Ciao.ch), Ingo Albrecht (Pro Juventute), Annina Grob (SAJV) **IMAGES :** flo-flash / photocase.com, Mr. Nico / photocase.com **ILLUSTRATIONS :** Alain Robert